



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

Colloque pré-ADF: Société civile et gouvernance

**Addis-Abeba,
10 octobre 2004**

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL

Samedi 10 octobre 2004

9 heures - 9 h 30
9 h 30 - 10 heures

Inscription
Cérémonie d'ouverture

Président: Mme Jennifer Kargbo, Administratrice, chargée de la Division de la gestion des politiques du développement

Déclarations liminaires:

- Mme Lalla Ben Barka, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA
- Représentant(e) de l'Union africaine

10 heures - 10 h 45

Première séance plénière

- Discours liminaire: Christian Relief and Development Association (CRDA)

Intervenants : CEA - Inter Africa Group - UA

- Discussions
- Exposé sur les séances parallèles en groupe

10 h 45 - 11 heures

PAUSE-CAFÉ

11 heures - 13 heures

Séances parallèles en groupe

Lors de chaque séance en groupe, les participants élisent un animateur et un rapporteur. Ils doivent s'efforcer de: a) décrire brièvement la situation actuelle concernant le thème à examiner et cerner les problèmes qui se posent (contraintes majeures, implications, etc.) ; b) proposer des solutions pour y remédier et assigner des responsabilités au gouvernement, aux institutions et aux organisations de la société civile.

Chaque séance en groupe portera sur un thème, comme suit:

Première séance en groupe: Société civile et formulation de la politique des pouvoirs publics

Président : M. Chris Landsberg

Les groupes nantis et dominants, forts de leurs ressources et de leur position sociale, exercent fréquemment une influence considérable sur la politique des pouvoirs publics, soit directement, soit en appuyant des organisations intermédiaires qui représentent efficacement leurs intérêts. À l'inverse, les groupes relativement pauvres et socialement défavorisés n'ont souvent aucune chance d'influer sur la politique des pouvoirs publics et sur l'allocation des ressources. À ce sujet, le groupe pourra examiner des questions telles que:

Dans quelles conditions socioéconomiques et politiques la mobilisation au niveau des collectivités locales permet-elle d'influer avec efficacité sur la politique des pouvoirs publics ? Quels sont les types de stratégies qui semblent les plus efficaces pour favoriser un engagement civique plus important en matière de formulation des politiques nationales ? Quels sont les types d'institutions de nature à entraîner une plus forte participation politique ? La décentralisation, par exemple, est-elle toujours, habituellement ou seulement quelquefois, de cette nature ?

Deuxième séance en groupe : Société civile, transparence et information

Président: M. Habib Sy

On peut raisonnablement supposer que des associations civiques dynamiques peuvent avoir parfois une certaine influence sur la qualité de la gouvernance, en multipliant les informations disponibles sur l'application et le suivi de la politique gouvernementale. En sachant que les réponses dépendront de la situation de chaque pays, le groupe pourrait examiner des questions comme celles-ci:

Quels sont les types d'activités d'information et de diffusion menées par les organisations civiques qui peuvent contribuer à renforcer la transparence et la responsabilité ? Quelles sont les meilleures manières, pour les groupes de la société civile, de renforcer l'engagement du gouvernement à appliquer les recommandations d'enquêtes spéciales, ainsi que les lois et programmes pertinents ? Comment les citoyens peuvent-ils contribuer le plus efficacement possible à mettre fin au détournement de fonds pratiqué par les bureaucrates et les élites locales et parvenir à la mise en examen des fonctionnaires impliqués dans les malversations ? Qu'est-ce qui détermine l'efficacité des campagnes organisées à l'intention du public dans le but de voir renforcé le devoir de probité et de réceptivité du gouvernement ?

Troisième séance en groupe : Société civile et amélioration de la prestation des services publics

Président: M. Félix Moshia

La qualité des services publics et l'efficacité des dépenses publiques font partie des principaux critères de la bonne gouvernance. Les questions ci-après sont d'actualité et méritent d'être approfondies par le groupe:

Quelle est la nature de l'environnement politique et en quoi celui-ci est-il propice aux activités de la société civile ? Comment renforcer l'efficacité des innovations institutionnelles de tous genres visant à encourager les complémentarités ? Quels types de leadership et de formes d'engagement de la part des fonctionnaires et des associations civiques peuvent contribuer à la confiance mutuelle et entraîner une prédisposition au partenariat ? Comment des relations de coopération et la création d'alliances entre les organisations de la société civile et des bureaucrates compréhensifs peuvent-elles contribuer à améliorer la qualité des services publics et l'efficacité de leur prestation ?

Quatrième séance en groupe: Société civile, justice sociale, droits et état de droit

Président: Mme J. Moanoba-Kombila

Dans les pays développés comme dans les pays en développement, il faut, semble-t-il, une société civile dynamique pour lutter contre l'injustice. Dans certains pays, les violations des droits du citoyen et les multiples manquements à l'état de droit constituent le fond du problème; dans d'autres, il s'agira plutôt des lacunes du droit lui-même en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et la justice sociale. Le groupe examinera des questions comme celles-ci:

Quels sont les conditions les plus susceptibles d'améliorer le fonctionnement et la responsabilité des organes étatiques de maintien de l'ordre et de la sécurité ? Comment les organisations de la société civile peuvent-elles être habilitées au mieux à abriter des particuliers menacés par des États répressifs et à faire défendre leurs droits par les voies légales établies ? Comment les groupes concernés de la société civile peuvent-ils, le mieux possible, aborder les cas d'insuffisances de la loi en vigueur ou de faiblesse des moyens des tribunaux et de la profession juridique, pour les faire résoudre ? Comment peuvent-ils, de leur mieux, surmonter les obstacles politiques aux efforts déployés pour refuser l'injustice ou maîtriser un environnement social qui tend également à empêcher ces efforts ?

13 heures -14 h 30

DÉJEUNER

14 h 30 - 16 heures

Deuxième séance plénière

- Rapports des séances en groupe

16 heures -16 h 15

PAUSE-CAFÉ

16 h 15 - 18 heures

Consolidation et rédaction des recommandations

18 heures - 19 heures

Troisième séance plénière

- Adoption des recommandations

- Clôture du colloque